

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année. — No. 26.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 10 Novembre 1866.

## ABONNEMENT

Ville, trois mois ..... 45 sous  
Campagne: ..... 30 sous  
Chaque numéro ..... 3 sous

## L'ÉLECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.  
Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée FRANCO à

A. GUERARD et Cie., PROPRIÉTAIRES  
Rue St. Marguerite, No. 47.

## L'ÉLECTEUR

Se vend chez M. E. Balzaratti, No. 39, Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille, Manufacturier de tabac, Faubourg St. Jean; M. Hardy, libraire, Basse-Ville; M. Bellerive et Laforce, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien, barbier, rue St. Joseph, M. Marier, barbier, rue St. Joseph, M. Crémazie, libraire, J. William's Barbier, côté du Palais, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer si elles ne s'abonnent pas.

## WATERFALL.

Comme tout est changé dans la pauvre nature! Le cœur n'est plus à gauche en ce règne anormal.

La fille, à quinze ans, veut changer sa chevelure.  
Mais en quoi donc? — En Waterfall.

Si l'on court au théâtre à la tragique scène, on se rend-on chez sa tante, à la messe, en un bal, fait ses cheveux en Waterfall.

Aux femmes de son temps, St. Paul a bien su dire: "Cultivez vos cheveux; c'est bien loin d'être mal."

De quel éclat, grand Dieu! se mettrait-il à rire, s'il les voyait en Waterfall?

Vos longues tresses d'or, ou vos nattes d'ébenes, O femmes, vous donnent un charme sans égal. Qu'ils sont beaux vos cheveux flottants ou dans la seigne;

Ab! fit-il donc! du Waterfall?

Les modes d'aujourd'hui font de folles conquêtes; Elles ont eu partout un succès trop fatal; Comment pouvait-on mieux faire tourner les têtes;

Qu'en les changeant en Waterfall?

Pourquoi donc, CLORIDA, que l'on sait si légère, veut-elle se charger d'un hideux Waterfall?

Elle est sans vanité, nous répondra sa mère, D'ailleurs, le beau lui fait si mal.

Hier, par les cheveux, Colin tenant Denise, Allait, je crois, briser le lien conjugal; Ah! dit-elle, après coup, il avait tant de prise, Sur mes cheveux en Waterfall. — La Gazette de Joliette.

## FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR

LE 10 NOVEMBRE.

### UN BILLET DE MILLE FRANCS.

(Suite.)

Qu'avais-je besoin de savoir autre chose? D'après mon système, je devais me croire bien et dûment propriétaire du billet. Et pourtant la conviction n'emplissait pas mon esprit au point de n'y plus laisser place au doute. C'étaient une lutte et des tiraillements qui me tourmentaient. L'instant d'après, c'était une joie extravagante, ineffable, qui ne sera bien comprise que de celui qui n'a rien, et qui connaît le prix de l'argent. Mille francs pour l'ouvrier qui a une famille et qui chôme un quart de l'année; mille francs pour le rêveur qui se contente de pain et d'eau, et qui en est arrivé à son dernier sou; mille francs pour le bohème à bout d'amis et d'expédients; mille francs, quelle fortune! Mille francs, cela veut dire: plus de froid, plus de faim, plus de honte; mais au contraire: aisance, bien-être, travail, dignité, des soucis de l'avenir. Mille francs! c'est à en perdre la tête. Avec quelle passion je partageais cette somme, comme j'en distribuais sagement l'emploi. Je payerai ici, je payerai là, j'achèterai ceci et cela, ce meuble, ces livres dont j'ai tant besoin, etc. Comme je vais être tranquille, comme je vais travailler! Ah! là, là, c'est trop de bonheur en une fois. Cela est assurément fort misérable; mais je répète qu'on ne sait pas assez combien la gêne perpétuelle, la misère et même souvent l'éducation rapetissent l'esprit et dérangent le moral d'un individu.

Pour jouir en paix de ma fortune, j'avais à combiner l'intrigue de toute une longue comédie. Je pouvais éveiller des soupçons par un surcroît de dépenses; puisqu'on me savait pauvre. Il fallait qu'aux yeux de mes amis je vécut, comme par le passé, avec les apparences de la misère. Le change du billet n'était pas ce qui m'embarrassait le moins. Il était possible que la Turpin eût été faire sa déclaration à la préfecture de police, et que de là fût parti un avertissement à tous les changeurs. Mon extérieur était loin d'annoncer la richesse. Celui auquel j'offrirai de changer mon billet ne me demanderait-il pas: mon nom? ne me ferait-il pas suivre? ne donnerait-il pas l'éveil sur moi? Je n'étais qu'un piètre légiste, mais je me doutais bien, que le

Code avait prévu des délits de ce genre. Comment donc faire? Je résolus de cacher le billet pendant quelque temps, et d'agir avec une discrétion et une prudence consommées.

Je fréquentais depuis peu des commençaient qui demeuraient dans une des rues latérales de la rue Saint-Denis. Le hasard avait amené parmi ces gens, qui tenaient tous de près ou de loin au commerce, quelques artistes, et gens de lettres, si bien que, sous le rapport des professions, se trouvait là une société fort mêlée. Je voulus y aller le soir même, en vue de m'y procurer quelques détails sur la manière de changer un billet. Il était encore jour. Je m'étais promis de ne pas m'arrêter aux affiches, j'eus beau faire, un papier jaune m'entra obliquement dans l'œil, et me fit tourner la tête. IL A ÉTÉ PERDU. Je frémis de la tête aux pieds, et je lus l'affiche avec fièvre. Il ne s'agissait que d'une perruche en échange de laquelle on offrait quinze francs de récompense. Plus loin, cette locution funeste: *il a été perdu*, s'accrocha encore les yeux. Cette fois, il était question d'une lettre.

désagréable. Je jurai de ne plus tourner la tête pour quoi que ce soit. Mais voici qu'une voix que je ne pus faire taire fit dans mon cerveau un bruit de tous les diables, absolument comme si j'eusse été céphalologique; le dictionnaire me pardonna cet enfant hybride, et dit: "Quelle différence y a-t-il entre ce que tu médites et un vol? En style algébrique, trouver et ne pas rendre est égal à voler. Le trouver ne constitue pas plus un droit que le prendre. Si j'avais une distinction à établir entre toi et le voleur, elle ne serait certes pas à ton avantage. Le voleur use, à l'occasion, de ruse, d'adresse, d'audace; il sait qu'il joue sa liberté; quelquefois sa vie; mais toi, tu t'appropries le bien des autres basement sans risque et sans péril, n'ayant pas même à craindre l'injure d'un soupçon. Cela est à ce point vrai, que si tu n'étais sûr de l'impunité, si tu ne comptais par centaines les moyens d'échapper à la cour d'assises, si tu pensais qu'un seul instant le regard d'un juge dût fouiller dans tes yeux, et te faire trembler, tu ne balancerai pas un moment à restituer le billet. Or vu que le crime est crime indépendamment de la peine, pour te soustraire au châtiement, tu n'en es pas moins un vrai criminel. " Je répondis timidement: " Cette vieille fille est riche et avare; elle a dix fois plus qu'il ne lui en faut pour vivre. Tout me porte à croire qu'elle a mal gagné cet argent; qu'elle en a volé une partie. Ne serait-ce pas le comble de l'absurde que de me parer d'un désintéressement si inutile à elle, si préjudiciable à moi, malheureux, qui ne sais pas même quel sera mon lendemain? — Pitoyable raison! le vol est vol, qu'il soit fait à un pauvre ou à un riche. Puis, le mal n'exuse pas le mal. Que cette fille soit une voleuse, ce n'est pas un motif pour que tu sois un voleur. Puis, en face des juges, il pent y avoir des degrés dans le crime, la misère peut atténuer à leurs yeux bien des fautes; mais devant la conscience des

distinctions s'évanouissent : on est voleur, qu'on prenne une épingle ou un billet de mille francs. Tu rendra le billet, ou tu seras toute ta vie un misérable vis-à-vis de toi-même, et tu ne te relèveras jamais de ton propre mépris, plus à craindre mille fois que celui des autres.

(A Continuer.)

## QUEBEC:

SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1866

### BANQUET MINISTÉRIEL M. M. CARTIER ET MCGEE.

Dans le Haut-Canada tout se fait par banquets, et les traîtres qui veulent une approbation de leur conduite se font inviter à un dîner qui donne leurs âmes damnées, et là prennent occasion de prononcer les discours les plus faux, les plus vantards possible.

M. Cartier toujours prêt à singer le Haut-Canada assistait donc la semaine dernière à Montréal à un semblable banquet. Là figuraient toutes ces réputations tarées, tous ces hommes souillés, attachés comme un chauceur hideux et dégoûtant au flanc du parti ministériel dont ils sont pourtant la force. Les Bréhaut, les Schiller, les Daoust, les Archambault et tant d'autres célébrités douteuses qui sont les robustes soutiens de M. Cartier et consorts étaient au premier rang. C'était juste: chacun s'entoure d'hommes de son espèce.

Nous croyons de voir dire un mot des deux principaux discours prononcés en cette occasion par MM. Cartier et McGee.

M. Cartier possède au plus haut degré la qualité ridicule et effrontée de s'attribuer tous les travaux de ses adversaires, de donner comme son œuvre tout ce que les efforts énergiques et persévérants du parti libéral.

Pour tous ceux qui ont suivi la marche et les travaux des partis politiques depuis une quinzaine d'années, il est clair que ce qui a fait tort aux hommes du parti démocrate, c'est d'avoir été les premiers à réclamer des réformes urgentes et nécessaires au progrès du pays, au bonheur de nos compatriotes, à l'expansion de plus en plus grande, de plus en plus féconde de la civilisation. Nous citerons entre autres questions celle de l'abolition de la tenure seigneuriale. Le parti démocrate a travaillé avec un courage, une énergie étonnante à briser ce dernier vestige de l'odieux régime féodal. Mais pour tant de généreux efforts ces hommes se virent en butte aux haines de tous les ministériels. On ne se gênait pas de faire peser sur eux les accusations les plus échevelées et les plus grotesques. On les représentait à chaque instant comme des communistes, des spoliateurs, des hommes cherchant à renouveler les ravages infâmes de certains révolutionnaires français de 93. Ces démocrates, disaient nos honnêtes ministériels, qui osent proposer de semblables réformes, n'ont qu'un but : celui de détruire la société, d'abattre la religion, et de dévorer le clergé en bloc.

A force de jeter le cri d'alarme, à force

d'effrayer les populations par le récit des crimes les plus étonnants dont on chargeait lâchement le parti de l'opposition, on parvint à tromper assez bien le clergé qui pendant de longues années les membres de ce corps vénéré détestèrent cordialement le parti démocrate. Ces messieurs sont revenus aujourd'hui de leur antipathie et apprécient en général à leur juste valeur les chefs ministériels.

Comme l'on sait cependant, le parti ministériel voyant enfin les populations se soulever en faveur des réformes demandées par le parti libéral et sentant le terrain glisser sous ses pieds s'empara aussitôt des projets de leurs adversaires et fit passer les réformes réclamées si longtemps et avec tant d'énergie. Tout cela est du domaine de l'histoire impartiale. Qui croirait donc qu'aujourd'hui M. Cartier osa réclamer comme œuvre du parti ministériel le succès de ces importants changements. M. Cartier pousse même l'impudence jusqu'à dire qu'il y eût alors beaucoup d'excitation, que les préjugés se soulevèrent contre lui, mais qu'enfin ses efforts brisèrent tous les obstacles. A-t-on jamais vu autant d'effronterie chez des hommes politiques !

M. Cartier a fait cependant une belle promesse que nous aimons à enregistrer, ne fût-ce que dans le but de la comparer avec le résultat dans quelques mois. M. Cartier tout en avouant que l'on allait accorder aux protestants du Bas-Canada les garanties qu'il leur avait promises a dit que la minorité catholique du Haut-Canada sera protégée comme la minorité protestante du Bas. La parole que j'ai donnée, a-t-il dit, se réalisera parceque c'est la parole d'un homme d'honneur, et que la devise d'un homme d'état doit être : tiens ta parole jusqu'à la mort. Il doit néanmoins nous être permis de douter quand il promet plus de 20 fois qu'il ne serait rien changé à la convention de Québec, et que déjà tous les journaux anglais avouent que le plan sera complètement modifié.

Un des grands ridicules de M. Cartier c'est cette manie singulière de trouver moyen dans chacun de ses discours de faire allusion à son illustre homonyme, Jacques Cartier. Ce ridicule ambitieux bouffi d'orgueil et du vrai désir d'effacer son origine roturière, se dit à tout propos le descendant du noble marin qui découvrit cette partie de l'Amérique pour la France, ne soupçonnant pas qu'un homme portant son nom travaillerait un jour à détruire son œuvre nationale et chercherait, pour un titre de noblesse et un peu d'or à vendre à une nationalité rivale et ennemi un sol défriché par les descendants de la France et enrichi de leurs sueurs. Modérez votre ambition, vilain traître, vous serez anéanti pour prix de toutes vos trahisons, mais nos enfants, mais votre postérité rougira de cette noblesse achetée à ce prix.

M. McGee l'homme aux phrases agréables et à l'élocution harmonieuse, mais au jugement faux de l'Irlandais, n'a pas eu tout le succès qu'il espérait. Après avoir cité en faveur de la Confédération l'exemple de l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, il a ajouté avec irréflexion et légèreté l'exemple de l'union hâtarde et infâme de l'Irlande et de l'Angleterre. Le choix de

cette comparaison était peu heureux. Car la position misérable de l'Irlande depuis son union avec l'Angleterre, les enfants de ce malheureux pays jetés sur les rivages de tous les pays est un bien triste encouragement à la Confédération. M. McGee lui-même a dû dans son discours flageller l'Angleterre pour toutes ses cruautés envers l'Irlande qu'elle écrase et abruti. Il a même dit (*in vino veritas*) que "les relations de l'Irlande avec l'Angleterre dans cette 66ème année de leur union législative sont les remords de tous les hommes d'état de l'empire, y compris les membres Irlandais eux-mêmes." Il faut avouer que cet exemple est peu propre à nous faire trouver agréable la perspective qu'on prépare au Canada. C'est en même temps donner une bien faible idée de la valeur morale des membres Irlandais. D'ailleurs on sait quelque chose de ces hommes après avoir vu la vie agitée de M. McGee.

Il est bon de prendre note des avertissements de M. McGee qui nous dit qu'avec la Confédération qu'on nous impose nous aurons le sort de l'Irlande. Ce sera donc des taxes dix fois plus énormes que celles dont on nous écrase aujourd'hui, ce sera l'impôt du sang de nos enfants qu'on nous imposera violemment pour des guerres fratricides, ce sera la misère irlandaise transplantée sur les bords heureux du St. Laurent, ce sera, conséquence logique, l'émigration en masse de nos compatriotes vers les bords hospitaliers d'une terre voisine et amie.

Continuez à écraser les Canadiens français et catholiques et bientôt ce que vous rejetez tant, l'annexion aux Etats Unis, mettra un terme à vos infamies.

### BILL LANGEVIN.

Les dernières réunions des ministres ont eu, nos lecteurs le savent sans doute, pour résultat de faire revivre le fameux *bill* Langevin. On se rappelle que lorsque ce projet de loi fut amené devant les chambres, la presse entière et toute la population catholique se prononcèrent avec une telle force et un si grand ensemble contre ce projet infâme que nos ministres, devant l'opinion publique si énergiquement exprimée, durent alors céder et retirer leur malencontreux projet. M. Galt lui-même qui avait rallié les députés protestants du Bas-Canada au plan de Confédération en les assurant que M. Cartier les protégerait s'ils votaient avec lui, dut même résigner. Mais nos ministres tenaient toujours à favoriser les protestants. Bas-Canadiens, et en dépit de la volonté du peuple, en dépit du protêt du clergé entier, en se jouant et de la religion et de nos intérêts nationaux, ils font aujourd'hui revivre ce projet, et envoient en Angleterre M. Galt travailler à introduire parmi les changements que l'on va faire au projet de la Confédération des clauses favorables aux protestants du Bas-Canada.

Pendant que notre presse ministérielle laisse marcher cette trahison, elle n'a pas un mot de blâme, pas une parole de mépris pour cette faveur accordée aux protestants bas-canadiens et refusée par les protes-

tants aux catholiques du Haut-Canada; les catholiques de cette province s'émeuvent à la vue des dangers qui les menacent, et l'évêque de Kingston est parti pour l'Angleterre afin de protéger ses ouailles, et réclamer pour eux la même faveur que celle accordée aux protestants du Bas-Canada.

Réussira-t-il dans sa noble entreprise? Nous voudrions le croire, que nous ne le pouvons pas. Quand les ministres ont tant de trahisons sur la conscience, quand des misérables, comme le nouveau ministre des Postes, M. Langevin, ont tout trahi, tout vendu, tout souillé, nous ne croyons pas qu'en partant au nom de la justice et de la vérité, ce noble évêque puisse, avoir quelque succès.

Pourquoi le *Journal de Québec*, pourquoi le saint *Courrier* ne s'élèvent-ils pas contre cette trahison qu'on a tramée ici, et qu'on va consommer en Angleterre? Pourquoi, eux qui n'ont pas de termes assez forts à l'adresse de la presse libérale, lorsqu'elle réclame quelque liberté qui froisse leurs préjugés et leur fanatisme, n'ont-ils rien à dire contre des hommes qui trahissent aussi hardiment, aussi effrontément?

Quand donc le peuple comprendra-t-il que tous ces hommes n'accusent les démocrates d'irrégion et de démagogie qu'afin de monter au pouvoir! Quand donc s'apercevra-t-il que la trahison, l'hypocrisie, la tartufferie forment le caractère distinctif des chefs ministériels et que la personification de tous ces vices politiques se trouve dans l'honorable M. Langevin.

Il est sorti des ateliers de M. Gastonguay, rue St. Joseph, St. Roch, la photographie du terrain dévasté par le terrible incendie du 14 Octobre. C'est un beau travail et pour parvenir à l'exécuter et à lui donner les proportions qu'il possède, il a fallu que l'auteur se plaçât au point précis d'où il put obtenir l'immense perspective qu'on remarque dans sa photographie. M. Gastonguay peut-être fier des résultats qu'il a obtenus; la photographie dont nous parlons excite l'étonnement et l'admiration par sa netteté d'abord et ensuite l'étendue du terrain qu'elle embrasse.

M. Gastonguay a fractionné cette belle photographie en petits tableaux, qu'il vend au prix modique de 30 sous chaque. Ils sont collés sur papier blanc et fort épais et chaque tableau, pris séparément, donne une idée très saisissante de la grande catastrophe.

M. Balzarotti, marchand de tabac, de la rue du Pont, a été chargé par M. Gastonguay de la vente de cette photographie.

**Appel aux cœurs généreux.**

Nous apprenons avec plaisir que MM. les amateurs du club canadien donneront le vingt de ce mois une représentation dramatique à la Salle de Musique dans le but de venir en aide aux malheureuses victimes de l'incendie du 14 Octobre.

Nous espérons que tous se feront un

devoir d'y assister et par là contribuer au soutien de cette grande infortune.

**Souscriptions en faveur des incendiés de St. Roch et de St. Sauveur.**

De New York	\$ 12,000
d'Angleterre	35,000
A Montréal.	11,965
Trois Rivières	1,130.
St. Jean Dorchester	1,100
Québec	60,000
Noire-Dame-Pointe-Lévi	1,001

**ATTENTION! ATTENTION!**

Nous informons quelque uns de nos abonnés de la campagne, que nous avons négligé qu'ici de faire payer, que s'ils ne nous font pas parvenir le montant de leurs souscriptions, nous nous verrons forcé de cesser l'envoi de notre journal.

**La barbe; son historique; ses révolution.**

Pendant que l'on ne parle partout que de guerre, de complots politiques et de trônes renversés ou chancelants sur leur base, moi je me retire à l'écart dans mon "petit coin," et là, caressant avec volupté le léger duvet qui commence à ombrager mon menton, je me plais à écrire sur des choses plus stables, sur des choses liées avec le monde et qui ne finiront qu'avec le monde. S'il est bon de s'occuper de ce qui se passe dans l'univers, d'étudier les changements qui s'opèrent entre les puissances, de suivre les journaux pour y découvrir les secrets de la diplomatie universelle, ce n'est pas un mal, non plus, ce me semble, que de faire diversion de temps à autre, à ces grands sujets et de s'occuper de détails qui paraissent futiles, au premier coup d'œil, mais qui n'en sont pas moins, pour l'observateur, une clef qui peut le faire arriver à une foule de secrets.

Telle est, par exemple, la barbe, qui a subi tant de changements et qui a été le jouet de tant de caprices bizarres.....

La barbe est la plus ancienne de toutes les modes, et, chose étrange, sa plus grande vogue a été au printemps même de son existence. En effet, les peuples des premiers temps de la création sont ceux qui ont porté la barbe la plus longue. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les livres saints, où il est souvent parlé de la longue barbe blanche des patriarches. C'était alors un ornement qui inspirait un grand respect et qui ajoutait beaucoup à la majesté des cétémonies de l'ancien culte.

Les Egyptiens paraissent être le premier des anciens peuples qui se soient rasés. vinrent ensuite les Macédoniens qui se rasèrent sous Alexandre. Les Romains ne suivirent leur exemple que vers l'an 245 avant Jésus-Christ; mais sous Adrien, la barbe reparut avec plus d'éclat qu'auparavant; et son culte dura jusqu'à Constantin qui se la fit couper;

Tous les historiens nous représentent les Gaulois avec une figure sauvage et féroce, et un aspect rude. Cela ne provenait que de leur longue chevelure inculte et de leur barbe, très-longue aussi, et couvrant une grande partie de la face.

C'était des têtes de lions sur des corps d'hommes.

Cet aspect, d'ailleurs, était bien en harmonie avec leur caractère rude et indépendant et leurs mœurs primitives et presque sauvages. Ils aimaient à voir pâlir leurs ennemis à la vue de leurs figures mâles et effrayantes.

Cependant, à mesure que les mœurs s'adoucisèrent, la barbe se portait avec plus d'ordre. Ce furent les nobles et les gens distingués qui firent, en cette occasion, les premiers pas.

On rasa légèrement les joues et on ne laissa pendre que les moustaches, comme le faisaient les Français.

Sous la première race de rois Français, tout le monde portait la barbe, même les prêtres et ceux qui étaient attachés à l'Église. "Elle contribua à la beauté de l'homme, comme une belle chevelure contribue à la beauté de la femme," dit Clément d'Alexandrie.

Comme on le voit, cette époque fut l'âge d'or de la barbe. On ne la torturait pas comme de nos jours pour lui faire prendre telle ou telle forme, pour lui donner telle ou telle couleur. — Non. Elle croissait fière et libre comme celui qui la portait.

On s'en occupa même dans le concile de Barcelone, tenu l'an 540. Un passage du troisième canon de ce concile dit: "Qu'aucun ecclésiastique n'entretienne sa chevelure ni ne rase sa barbe."

C'est ici le cas, puisque nous avons touché cette corde, de dire les diverses pégrinations qui signalèrent le règne de la barbe parmi le clergé de cette époque, les alternatives de succès et de revers qui, un jour, la portaient aux nues et, un autre jour, la reléquaient sous le menton de la populace!.....

Ce fut dans les premiers temps de l'Église que la barbe fut le plus en honneur parmi le clergé.

Les Papes se faisaient un devoir de la porter. Tout enfin lui présageait un avenir riant et prospère; lorsque le schisme de l'église grecque vint lui porter un coup mortel en lui enlevant tout le clergé de l'église romaine.

Si l'on en croit les ouvrages de Hensehennius et de Papebruck, Léon III fut le premier pape qui se fit raser le menton. Environ vers 800, tout le clergé latin l'imita. On trouvait cet ornement insolent et peu en harmonie avec l'humilité que l'on doit professer en religion.

La barbe, chassée du Latium, fut donc contrainte de chercher d'autres sanctuaires pour asile. Et, trop heureuse de trouver un refuge sous les mentons grecs, elle gagna les rivages athéniens.

Plus d'un siècle et demi s'était ainsi écoulé sans que la barbe eût fait aucune tentative du côté de Rome, lorsque, par un beau jour, profitant de la facilité de Jean XII, elle s'introduisit de nouveau dans le Vatican.

Ce pape, déposé en 263 par un concile qu'il avait lui-même provoqué et dans le-

quel on lui reprocha ses crimes, avait repris la barbe.

Cette bizarrerie de la part des papes de prendre et de quitter la barbe, excita un concile à Lomoges, en 1031, dans lequel on déclara qu'un prêtre pouvait se faire raser ou garder la barbe à volonté.

Cependant ce premier concile parla en faveur des premiers, puisqu'il est dit dans un autre paragraphe: "que les prêtres rasés seront distingués des autres par leur extérieur."

Mais cette faveur fut de peu de durée, car Grégoire VII voulant régler définitivement cette question, fit tenir, en 1073, un concile où il défendit formellement aux clercs de porter la barbe.....

Dans le prochain numéro, je promets au lecteur de lui apprendre comment la barbe fut portée en France depuis le commencement de la monarchie; en outre, je me livrerai à quelques considérations générales sur la barbe qui les feront, au moins, rire, si elles ne peuvent le convaincre...

MONTMORENCI.

L'AUMONE DE L'AUDIENCIER.

—Veuve Nancy, quel âge avez-vous?  
—Soixante-sept ans sonnés, mon président.

—Quel est votre état?  
—Mon état, j'n'en ai plus d'état: j'suis trop vieille.

—Mais avant, qu'est-ce que vous faisiez?  
—J'ai fait un peu de tout; j'ai vendu de la verdure, j'ai gardé les femmes en couches, j'ai promené les petits enfants, j'ai enseveli des morts. Mais maintenant, c'est fini; personne ne veut plus occuper la pauvre vieille, faut que j'crève comme un chien.

—Est-ce que vous n'avez pas d'enfants pour prendre soin de vous?  
—Hélas! non, monsieur, le bon Dieu n'a pas voulu. J'ai gardé trente ans mon pauvre défunt paralytique dans le lit; ça venait de la guerre, pour avoir couché dans la neige. Trente ans que je l'ai nourri en travaillant, mais maintenant j'n'y vois plus, j'n'entends plus.

—Un inspecteur vous a trouvée sur le bord du canal Saint-Martin, et vous lui avez dit de vous emmener, parce que vous aviez l'idée de faire un mauvais coup.

—Hélas! oui, monsieur; le logeur m'avait dit de n'pas rentrer si je ne lui apportais pas mes six sous de la semaine, et moi j'étais allée au canal... Mais j'ai eu peur du bon Dieu... et j'ai dit à l'inspecteur de m'emmener.

—Vous avez bien fait; mais pourquoi ne vous adressez-vous pas au bureau de charité?  
—On m'donnait deux pains et une livre de viande par semaine, quand j'avais mon ménage, mais maintenant que j'ai vendu 50 francs pour le propriétaire, on n'me donne plus rien... Faut être dans ses meubles pour être dans les bons pauvres; on n'donne rien à ceux qui sont en garni.

—Dites-moi, ma brave femme, vous avez mendié quelquefois?  
—Oh! non, monsieur! jamais, jamais!

—Vous seriez mieux d'en convenir, c'est dans votre intérêt; nous pourrions alors vous envoyer au dépôt, et là du moins vous auriez du pain, des habits et du feu dans l'hiver.

—Dieu vous bénisse, mon bon monsieur; mettez ce que vous voudrez, dans ce cas-là. Et pourtant, j'n'ai jamais mendié; jamais, jamais!

Le tribunal, déclarant la veuve Nancy coupable du délit de mendicité, la condamne à vingt-quatre heures de prison, ordonne qu'à l'expiration de sa peine elle sera conduite au dépôt de mendicité.

—Merci, messieurs, merci; Dieu vous bénisse et vos enfants!  
L'audancier, reconduisant la veuve Nancy à sa place, lui met dans la main une pièce blanche.

Un de mes amis, voyageant en Espagne arrive affamé dans une de ces hôtelleries où les voyageurs ne trouvent guère que des oignons crus et des insectes. Dans son ignorance de la langue espagnole, il essaye de faire comprendre à l'hôte qu'il désirerait quelque chose d'avalable. n'importe quoi... une tasse de lait à défaut d'aliment plus substantiel.

Pour exprimer ce désir, mon ami met l'index de sa main gauche dans sa bouche toute grande ouverte, et de sa main droite fait, en agitant les doigts, le signe de traire les chèvres, en poussant, en même temps, un bêlement. béeé de toute la force de ses poumons.

L'hôte, sérieux comme un âne qu'on étrille, fait signe qu'il a compris et sort. Mon ami triomphe, et voit dans ce fait un argument significatif en l'honneur de la phononimie.

Alors, l'hôte rentre et lui remet... une guitare... Le malheureux avait cru que son voyageur demandait à chanter séguedile en s'accompagnant sur l'instrument populaire... Mon ami en court encore....

Des mariages aux naissances la transition est facile. Je remplissais hier les fonctions de témoin (pas dans un duel... oh! non! rassurez-vous...) dans une déclaration de naissance, à la mairie du... arrondissement. L'employé, voyant devant son bureau trois hommes à peu près égaux en âge nous lança, au lieu de la phrase sacramentelle: "Quel est le père de l'enfant?... " cette interrogation saugrenue: "Quel est le père de vos enfants?... "

—Je me le demande! répondit le père, qui a été au Gymnase. Ce qui obtint un immense succès parmi les pères et les témoins qui encombraient la salle.

—Oh! non, monsieur! jamais, jamais!  
—Vous seriez mieux d'en convenir, c'est dans votre intérêt; nous pourrions alors vous envoyer au dépôt, et là du moins vous auriez du pain, des habits et du feu dans l'hiver.

—Dieu vous bénisse, mon bon monsieur; mettez ce que vous voudrez, dans ce cas-là. Et pourtant, j'n'ai jamais mendié; jamais, jamais!

Le tribunal, déclarant la veuve Nancy coupable du délit de mendicité, la condamne à vingt-quatre heures de prison, ordonne qu'à l'expiration de sa peine elle sera conduite au dépôt de mendicité.

—Merci, messieurs, merci; Dieu vous bénisse et vos enfants!

L'audancier, reconduisant la veuve Nancy à sa place, lui met dans la main une pièce blanche.

Variétés.

Un de mes amis, voyageant en Espagne arrive affamé dans une de ces hôtelleries où les voyageurs ne trouvent guère que des oignons crus et des insectes. Dans son ignorance de la langue espagnole, il essaye de faire comprendre à l'hôte qu'il désirerait quelque chose d'avalable. n'importe quoi... une tasse de lait à défaut d'aliment plus substantiel.

Pour exprimer ce désir, mon ami met l'index de sa main gauche dans sa bouche toute grande ouverte, et de sa main droite fait, en agitant les doigts, le signe de traire les chèvres, en poussant, en même temps, un bêlement. béeé de toute la force de ses poumons.

L'hôte, sérieux comme un âne qu'on étrille, fait signe qu'il a compris et sort. Mon ami triomphe, et voit dans ce fait un argument significatif en l'honneur de la phononimie.

Alors, l'hôte rentre et lui remet... une guitare... Le malheureux avait cru que son voyageur demandait à chanter séguedile en s'accompagnant sur l'instrument populaire... Mon ami en court encore....

Des mariages aux naissances la transition est facile. Je remplissais hier les fonctions de témoin (pas dans un duel... oh! non! rassurez-vous...) dans une déclaration de naissance, à la mairie du... arrondissement.

L'employé, voyant devant son bureau trois hommes à peu près égaux en âge nous lança, au lieu de la phrase sacramentelle: "Quel est le père de l'enfant?... " cette interrogation saugrenue: "Quel est le père de vos enfants?... "

—Je me le demande! répondit le père, qui a été au Gymnase. Ce qui obtint un immense succès parmi les pères et les témoins qui encombraient la salle.

Le jeune homme fort épris va demander la main de celle qu'il aime.  
—Je vous l'accorde, dit avec empressement le papa: voulez-vous la mère avec?

Deux industriels se rencontrèrent dans un estaminet borgne.  
—Tiens, tu as une jolie chaîne, dit l'un.  
Et la montre, qu'en dis-tu?  
—Elle est superbe. Combien cela t'a-t-il coûté?  
—Je ne sais pas; le marchand dormait.

LE GLANEUR.

ECNIME.

Ma naissance est inopinée, Et je meurs en naissant. Telle est ma destinée. Celui qui me succède est différent de moi. Il dure plus longtemps, fait du bruit dans le monde. Puissant et violent, ne suivant que la loi. De sa nature, en caprices féconde. Par ses bizarres actions

Il semble quelquefois se plaire à nous surprendre, A dérouter les gens qui croyaient le comprendre. De ses attractions, de ses répulsions, Long serait le récit. Point ne veux l'entreprendre. Je laisse donc ce fantasque sujet, Et je reviens à mon premier objet, A moi-même, qui suis multiple, et qui désire Sous des aspects nouveaux à vos yeux me décrire.

—Cherchez-moi dans les eaux où je fais mon séjour Je suis une coquille, aux valves inégales. —En flânant dans Paris vers le milieu du jour. Vous ne pourrez compter les bouches virginales De ces gourmands d'enfants, aux rires si joyeux, Au langage si doux, aux grâces idéales, Disant à leurs mamans: "C'est cela que je veux!" Tendait vers moi leurs mains et me mangeant des yeux.

SÉNÉCQ.

ferme pour 2 fr., ajoute que le mari a été amené samedi à la prison de Caen en compagnie de l'acheteur.

Un jeune homme fort épris va demander la main de celle qu'il aime.  
—Je vous l'accorde, dit avec empressement le papa: voulez-vous la mère avec?

Deux industriels se rencontrèrent dans un estaminet borgne.  
—Tiens, tu as une jolie chaîne, dit l'un.  
Et la montre, qu'en dis-tu?  
—Elle est superbe. Combien cela t'a-t-il coûté?  
—Je ne sais pas; le marchand dormait.

LE GLANEUR.

ECNIME.

Ma naissance est inopinée, Et je meurs en naissant. Telle est ma destinée. Celui qui me succède est différent de moi. Il dure plus longtemps, fait du bruit dans le monde. Puissant et violent, ne suivant que la loi. De sa nature, en caprices féconde. Par ses bizarres actions

Il semble quelquefois se plaire à nous surprendre, A dérouter les gens qui croyaient le comprendre. De ses attractions, de ses répulsions, Long serait le récit. Point ne veux l'entreprendre. Je laisse donc ce fantasque sujet, Et je reviens à mon premier objet, A moi-même, qui suis multiple, et qui désire Sous des aspects nouveaux à vos yeux me décrire.

—Cherchez-moi dans les eaux où je fais mon séjour Je suis une coquille, aux valves inégales. —En flânant dans Paris vers le milieu du jour. Vous ne pourrez compter les bouches virginales De ces gourmands d'enfants, aux rires si joyeux, Au langage si doux, aux grâces idéales, Disant à leurs mamans: "C'est cela que je veux!" Tendait vers moi leurs mains et me mangeant des yeux.

SÉNÉCQ.

AVIS.

On exécute à l'établissement de l'Electeur toute espèce d'impressions de ville:

CARTES D'AFFAIRES, ENTÊTES DE COMPTES, LETTRES FUNÉRAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, &c., &c., &c.

Les commandes seront remplies sous le plus court délai, avec le plus grand soin possible et au prix le plus modique que partout ailleurs.

A. GUERARD & CIE.

La Réponse du dernier calcul est:

15 vaches à 4fr. 60c. \$10.00  
3 bœufs à \$3.00 9.00  
2 moutons à \$0.50 1.00

\$ 20.00